

*« Avec la réalisation du plateau sportif et un investissement de plus de 4 millions de francs, le District engage une des plus importantes actions de l'année 2000 »*

## ***Le projet du plateau sportif***

Depuis 1997, la Commission des Affaires Scolaires, de la Jeunesse et des Sports étudie un projet de plateau sportif, initié quelques années auparavant. Celui-ci est situé à côté de la cité scolaire à La Côte Saint-André en lieu et place du plateau actuel trop vétuste.

Afin d'élaborer et de définir le projet, un groupe de travail est constitué : membres de la Commission, utilisateurs, représentants des établissements scolaires et de l'Entente Athlétisme La Côte Saint-André / Gillonnay.

Pour le confort des usagers, un revêtement synthétique, matériau amortissant, a été choisi pour certains équipements à la place d'un enrobé classique, car il permet d'améliorer le

confort des athlètes en évitant des microtraumatismes dus à des chocs répétés sur le sol.

Cet équipement sera utilisé principalement par les scolaires des collèges et des lycées du District et ponctuellement par les associations locales. Un planning d'utilisation sera établi au début de l'année scolaire.

Le chantier commencera en avril 2000. La livraison des installations est prévue pour le mois d'août.

Le montant total du projet s'élève à 4 204 000 F TTC. Le financement du District s'élève à 2 821 000 F TTC. Le reste du financement, soit 1 383 000 F TTC, est subventionné par le Département, la Région et l'Etat.

